

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Leleux Invest Patrimonial World FOF

Classe R - Distribution BE62 6980 7184 Classe R - Capitalisation - BE62 8602 9416

Un fonds de Leleux Invest

SICAV gérée par la société de gestion d'OPCVM Leleux Fund Management & Partners S.A.

OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le fonds a pour objectif de procurer aux investisseurs un rendement à long terme en procédant à des placements diversifiés, essentiellement indirects, en particulier via des investissements en autres Organismes de Placements Collectifs (OPC).

L'optimisation de l'objectif est recherchée via une répartition des investissements dans différentes classes d'actifs (actions, obligations, obligations convertibles, instruments monétaires, immobilier coté, etc.) ainsi que dans la sélection des gestionnaires. Le fonds pourra investir dans des stratégies alternatives via des OPC de type UCITS.

Afin de maintenir un profil de risque moyen, l'investissement est largement diversifié et sans limitation géographique ou sectorielle ni contrainte monétaire. Les investissements du fonds peuvent comprendre une part importante de placements dans les marchés d'actions et dans des placements libellés dans une devise autre que la devise de référence, sans limitation aucune. En outre, aucune politique particulière de couverture des risques de change ne sera mise en place. Le fonds est géré de manière active : le gestionnaire dispose d'une certaine discrétion dans la composition du porte-

feuille du fonds dans le respect des objectifs et de la politique d'investissement du fonds. Le fonds peut faire usage de produits dérivés en vue de la réalisation des objectifs d'investissements et à titre de couverture.

Pour la classe d'actions R Capitalisation, l'ensemble des revenus perçus sont réinvestis. Pour la classe d'actions R Distribution, le fonds distribuera intégralement les revenus nets sous forme de dividendes annuels aux actionnaires. L'investisseur doit être conscient que la distribution des dividendes dépend des résultats nets du fonds.

Aucune garantie de dividendes ne peut être octroyée au fonds ou à ses participants.

Aucune garantie formelle quant au résultat d'investissement ou au remboursement du capital initial ne peut être octroyée au fonds ou à ses participants.

Chaque investisseur pourra demander le remboursement de ses parts chaque jour bancaire ouvrable jusqu'à 12h00, selon les modalités décrites dans le prospectus de ce fonds.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

← Risque plus faible		Risque plus élevé →				
← Rendement généralement plus faible		Rendement généralement plus élevé →				
1	2	3	4	5	6	7

L'indicateur de risque a été calculé en intégrant des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable quant au profil de risque futur du fonds.

Cet indicateur, élaboré et recommandé par l'European Securities and Markets Authority, représente la volatilité historique annuelle du fonds sur une période significative. Il a pour but d'aider l'investisseur à comprendre les incertitudes quant aux pertes et gains pouvant avoir un impact sur son investissement.

Le fonds appartient à la catégorie 4 parce que sa valeur est soumise à des fluctuations moyennes. La probabilité d'enregistrer un bénéfice ou subir une perte est donc potentiellement moyenne.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur, ne constituent pas toujours une indication fiable du profil de risque futur.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. Le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'une catégorie d'actions sans risque.

Il est rappelé à l'investisseur que la valeur de son investissement peut augmenter comme diminuer et qu'il pourrait donc recevoir moins que sa mise de départ.

Le fonds peut présenter des risques non pris en compte par l'indicateur de risque synthétique.

Risque de crédit: risque que la défaillance d'un émetteur ou d'une contrepartie réduise la valeur du portefeuille.

Risque de change: risque qu'une variation de taux de change réduise la valeur des actifs en portefeuille.

Risque de capital: risque que le capital investi ne soit pas totalement récupéré.

Risque d'inflation: risque que l'inflation érode la valeur réelle des actifs en portefeuille.

Risque lié à des facteurs externes: incertitude quant à la pérennité de l'environnement fiscal.

Risque en matière de durabilité: risque que des événements ou situations incertains dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance (ESG), s'ils surviennent, puissent avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle sur la valeur de l'investissement.

Le fonds est investi sur des marchés et/ou utilise des techniques ou instruments soumis à des variations à la hausse comme à la baisse pouvant engendrer des gains ou des pertes.

FRAIS

Frais non-récurrents pouvant être prélevés avant ou après l'investissement	
Commissions de commercialisation - entrée	Max 3%
Commissions de commercialisation - sortie	Néant
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins de frais. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur, le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année entière	
Frais courants (R Dis / R Cap)	2,11% / 2,19%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commissions de performance	Néant

Les frais prélevés par le fonds servent à couvrir les coûts d'exploitation, en ce compris les coûts de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de l'investissement.

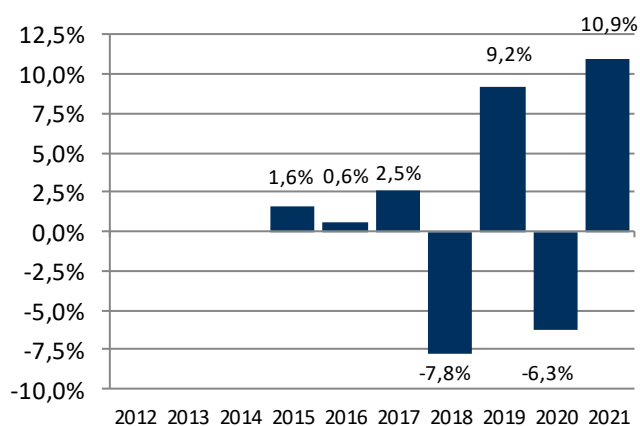
La commission de commercialisation, destinée aux distributeurs, est un pourcentage maximum pouvant être prélevé sur le capital avant que celui-ci ne soit investi.

Les chiffres des frais courants sont calculés au 31/12/2021. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Ces chiffres incluent les coûts des opérations réalisées dans le portefeuille et les frais prélevés par les OPC dans lesquels le fonds est investi.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus du fonds, disponible sur le site internet www.leleuxinvest.be.

PERFORMANCES PASSÉES



Le diagramme présente des informations relatives aux performances passées du fonds.

- Les performances tiennent compte des frais et commissions, mais pas des commissions de commercialisation éventuelles.

- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable pour les performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

- La classe R Distribution du fonds a été lancée le 08/09/2014. La classe R Capitalisation du fonds a été lancée le 31/10/2016. Le fonds a été créé le 16/05/2014.

- Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis pour la classe R Distribution.

- Les performances sont calculées en EUR.

■ PATRIMONIAL WORLD FOF - Classe R - Distribution

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire: CACEIS Bank, Belgium Branch (Bruxelles).
- Leleux Fund Management & Partners S.A. est agréée en Belgique et réglementée par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA).
- Ce Fonds est un compartiment de la Sicav Leleux Invest. Leleux Invest est une sicav de droit belge répondant aux conditions de la Directive 2009/65/CE. Le prospectus, les rapports annuels et semestriels de Leleux Invest, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles, gratuitement, en français et en néerlandais auprès de Caceis Bank, Belgium Branch, Av du Port 86 C Boite 320 à 1000 Bruxelles, qui assure le service financier en Belgique ou par consultation du site internet www.leleuxinvest.be. Les détails de la politique de rémunération actualisée de la Société de gestion sont disponibles sur www.lfmp.be/page.php?id=infos&lang=fr et gratuitement sous format papier au siège de la Sicav.
- L'actif et le passif des différents compartiments de Leleux Invest sont ségrégués. En conséquence, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment sont limités aux actifs de ce compartiment. Vous avez le droit d'échanger les parts que vous détenez dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment. Vous pouvez obtenir plus d'informations auprès du Service Financier de Leleux Invest.
- Le Fonds est soumis aux dispositions fiscales de droit belge lesquelles pourraient avoir une incidence sur votre situation fiscale. Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès de votre conseiller.
- La responsabilité de Leleux Fund Management & Partners S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de la société.
- Leleux Invest est un OPC agréé en Belgique et réglementé par la FSMA (Autorité des Services et Marchés Financiers).
- Les valeurs nettes d'inventaire sont disponibles sur le site internet de la Sicav (www.leleuxinvest.be) et sur le site internet de l'Association Belge des Asset Managers (www.beama.be). Les valeurs nettes d'inventaire sont aussi publiées dans les journaux belges à diffusion nationale suivants : « L'Echo » et « De Tijd ».
- Le prospectus, les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM identifié en tête du document.
- Les informations clés pour l'investisseur fournies dans le présent document sont exactes et à jour au 03/05/2022.